

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 21 OCTOBRE 2009

Informations brèves

Affaires du Grand Conseil

Lors de sa séance du mercredi 21 octobre 2009, le Conseil d'Etat a adopté son Programme de législature pour les années 2010 à 2013, accompagné de son plan financier pour les années 2011 à 2013. Le Programme de législature du gouvernement fera l'objet d'une présentation publique mercredi 28 octobre 2009 (une invitation à la presse sera transmise prochainement).

Affaires cantonales

Nomination du Conseil d'administration de la BCN : deux nouvelles membres

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN) pour la législature 2009-2013, qui comprend deux nouvelles membres : Mme Brigitte Bachelard, directrice de la Haute Ecole ARC (HE-Arc) - qui remplace Mme Irène Cornali-Engel, dont le mandat prend fin cette année - et Mme Manuela Surdez, co-fondatrice et administratrice de Goldec SA à La Chaux-de-Fonds. Mme Manuela Surdez remplacera dès le 1^{er} janvier 2010 M. François Béguin, qui quittera ses fonctions à fin décembre, atteint par la limite d'âge fixée à 70 ans, conformément à la loi sur la BCN du 28 septembre 1998. Sont par ailleurs reconduits dans leur statut de membre : M. Jean-Pierre Ghelfi, en qualité de président, M. Pierre Godet, M. Christian Piguët, Mme Nathalie Tissot et M. Fabien Wolfrath.

Agée de 48 ans, mariée, Mme Brigitte Bachelard est au bénéfice d'une licence et d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Paris. Elle a en outre suivi différents stages, notamment dans le management des ressources humaines et la conduite de projet, ainsi que des stages à l'étranger dans le cadre de cours suivis à l'Ecole nationale d'administration (ENA) française. Après avoir occupé durant dix ans le poste d'attachée principale d'administration à la Mairie de Paris, elle a conduit des missions à l'étranger dans le cadre de la scolarité ENA, ainsi que des missions d'expertise sur la gestion de carrière dans la fonction publique dans plusieurs pays d'Europe. De 2001 à 2004, elle a occupé la fonction de collaboratrice scientifique au secrétariat général francophone de la direction de l'instruction publique du canton de Berne. Depuis le 1^{er} août 2004, Mme Brigitte Bachelard assure la direction générale de la HE-Arc.

Mariée, mère de deux enfants, âgée de 48 ans, Mme Manuela Surdez est titulaire d'une licence en sciences économiques, option gestion d'entreprise, de l'Université de Neuchâtel. En 1989, elle a co-fondé avec son époux la société Goldec SA à La Chaux-de-Fonds, qu'elle administre par ailleurs. A ce titre, elle a la responsabilité des secteurs administratif et financier, ainsi que de la gestion du personnel et du marketing. Sur le plan politique, Mme Manuela Surdez (PLR) a été conseillère générale à La Chaux-de-Fonds

de 1995 à 2002 ; en 2000, elle est élue députée au Grand Conseil, où elle a siégé jusqu'en 2005. Elle a par ailleurs occupé différents mandats politiques au sein de l'ancien parti Libéral-PPN (actuel PLR) aux niveaux communal et cantonal entre 1999 et 2008.

Pour la présente législature, le Conseil d'administration de la BCN se compose désormais des personnes suivantes:

M. Jean-Pierre Ghelfi, président, économiste, Neuchâtel ;

Mme Brigitte Bachelard, économiste, directrice générale de la HE-Arc, Berne;

M. François Béguin, Dr en sciences économiques, Neuchâtel (jusqu'au 31.12.2009) ;

M. Pierre Godet, avocat, ancien directeur général de la BCN, Neuchâtel ;

M. Christian Piguet, Dr en ingénierie, chargé de secteur au CSEM, Neuchâtel ;

Mme Manuela Surdez, économiste, co-fondatrice et administratrice de Goldec SA, La Chaux-de-Fonds (dès le 01.01.2010) ;

Mme Nathalie Tissot, Dr en droit, avocate, professeure de droit, La Chaux-de-Fonds ;

M. Fabien Wolfrath, juriste, président du Conseil d'administration de la Société neuchâteloise de presse SA, Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat tient à remercier vivement Mme Irène Cornali-Engel et M. François Béguin pour leur engagement durant toutes ces années en faveur des intérêts de la BCN.

Contact : Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00

Vote électronique pour le scrutin fédéral du 7 mars 2010: demande d'autorisation adressée au Conseil fédéral

Après onze tests de vote électronique qui se sont déroulés avec succès depuis septembre 2005, le Conseil d'Etat prévoit un nouvel essai pour la votation fédérale du 7 mars 2010. Avant que ne soient connus les résultats du 12^e test qui sera mené lors du scrutin du 29 novembre, il a ainsi adressé une demande au Conseil fédéral, pour que la limite du nombre d'électrices et d'électeurs pouvant voter par Internet reste fixée à 12.000 – la limite a en effet été augmentée de 8.000 à 12.000 pour le scrutin du 29 novembre 2009. L'intégration des Suisses de l'étranger au processus de vote électronique est à nouveau prévue, pour autant qu'ils aient conclu un contrat d'utilisation au Guichet unique.

Contact : Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Brevets d'avocat décernés

Le Conseil d'Etat a décerné un brevet d'avocat aux huit personnes suivantes :

- Tania Ferreira, licenciée en droit, née le 11 janvier 1984, originaire du Portugal ;
- Josselin Richard, licencié en droit, né le 3 novembre 1982, originaire de Lamboing (BE) ;
- Danilo Facchinetti, licencié en droit, né le 15 mars 1979, originaire de Neuchâtel ;
- Rosario Cirillo, licenciée en droit, née le 12 mai 1984, originaire d'Italie ;
- Crystel Dufaux, licenciée en droit, née le 4 décembre 1983, originaire de Genève ;
- Diane Ackermann, licenciée en droit, née le 14 mars 1983, originaire de Saint-Gall ;
- Jeremy Blatti, licencié en droit, né le 21 novembre 1978, originaire de Boltigen (BE) ;
- Micael Garcia, licencié en droit, né le 24 décembre 1979, originaire d'Espagne.

Pour complément d'information:

Monica Engheben, chancelière d'Etat, tél. 032 889 40 05.

Neuchâtel, le 22 octobre 2009